



CC Epernay Pays de Champagne (Siren : 245100037)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Epernay
Arrondissement	Épernay
Département	Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	04/04/2001
Date d'effet	04/04/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Laurent MADELINE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Communauté
Numéro et libellé dans la voie	Place du 13ème Régiment de Génie
Distribution spéciale	BP 80526
Code postal - Ville	51331 EPERNAY
Téléphone	03 26 56 47 10
Fax	03 26 56 47 86
Courriel	boyer@ccepc.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	38 123
Densité moyenne	270,53

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Avize (215100256)	1 879
51	Brugny-Vaudancourt (215100876)	463
51	Chouilly (215101437)	1 015
51	Cramant (215101833)	907
51	Cuis (215101874)	419
51	Cumières (215101882)	845
51	Epernay (215102120)	24 733
51	Flavigny (215102336)	196
51	Les Istres-et-Bury (215102815)	100
51	Magenta (215106147)	1 778
51	Mardeuil (215103201)	1 556
51	Moussy (215103631)	780
51	Oiry (215103813)	899
51	Pierry (215103987)	1 209
51	Plivot (215104019)	781
51	Vinay (215105966)	563

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Eau potable: Création, gestion et entretien des moyens de production, de transport, de stockage et de distribution d'eau potable; Vente d'eau en gros.</i>
- Assainissement collectif <i>Eaux Usées: - Promotion, coordination et mise en oeuvre d'une politique de lutte contre la pollution de la ressource en eau; - Etudes dans le domaine de l'assainissement; - Réalisation, révision des schémas de zonages d'assainissement communaux; - Systèmes d'assainissement collectif; Eaux pluviales: - Création, aménagement et entretien des réseaux de collecte des eaux pluviales (hors hydraulique des coteaux).</i>
- Assainissement non collectif <i>Contrôle des systèmes d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets ménagers et assimilés</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Sanitaires et social

- Action sociale

Actions en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle: mise en oeuvre et/ou gestion avec l'ensemble des acteurs concernés des dispositifs contractuels de développement local et d'insertion économique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les dispositifs contractuels qui réunissent les deux critères suivants: - permettre un conventionnement avec l'Etat et/ou des collectivités territoriales dont au minimum trois communes membres de la communauté de communes. - s'adresser potentiellement à des bénéficiaires résidant dans toutes les communes de la communauté de communes. Personnes âgées: conduite d'études d'intérêt communautaire en matière de gérontologie. Sont d'intérêt communautaire, les études qui concernent au moins trois communes membres de la communauté de communes.

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Création, réalisation et gestion de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les ZAC dont la communauté de communes maîtrise le foncier et qui réunissent au moins un des deux critères suivants: - les ZAC s'inscrivant spatialement sur le territoire de deux communes au moins; - les ZAC dont la SHON est à plus de 80% à vocation économique ou touristique, même située sur le territoire d'une seule commune. ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INTERESSANT L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE. Création, extension, aménagement, commercialisation et gestion des zones d'activités existantes: Terres Rouges et Val de Champagne. Extension, aménagement, gestion et entretien du Millesium sis rue Jean Bagnost à Pierry. Etude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités économiques (ZAE), industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, toutes les zones créées à compter du 1er janvier 2007 dans la mesure où la communauté de communes maîtrise le foncier. Etude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des équipements à caractère industriel, commercial, artisanal et tertiaire qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les équipements qui réunissent au moins deux des critères suivants: - s'inscrire dans une démarche cohérente d'aménagement, de développement, d'accueil et de promotion de la communauté de communes; - assurer la promotion et la mise en valeur des richesses économiques, touristiques, paysagères et patrimoniales du territoire communautaire et des produits locaux; - être un équipement structurant que l'on ne retrouve pas dans la majorité des communes de la communauté de communes. Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté: Information, communication et promotion du territoire et de l'activité économique de la communauté, de son attractivité et de ses entreprises. Suivi et animation de procédures et d'outils opérationnels de soutien au développement et à la restructuration du commerce et à l'artisanat d'intérêt communautaire: Sont d'intérêt communautaire, les procédures et outils qui concernent au moins trois communes membres de la communauté de communes. Mise en oeuvre et/ou gestion avec l'ensemble des acteurs concernés des dispositifs contractuels de développement économique.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INTERESSANT L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE. Création, extension, aménagement, commercialisation et gestion des zones d'activités existantes : Terres Rouges et Val de Champagne. Extension, aménagement, gestion et entretien du Millesium sis rue Jean Bagnost à Pierry. Etude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités économiques (ZAE) industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, toutes les zones créées à compter du 1er janvier 2007 dans la mesure où la communauté de communes maîtrise le foncier. Etude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des équipements à caractère industriel, commercial, artisanal et tertiaire qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les équipements qui réunissent au moins deux des critères suivants: - s'inscrire dans une démarche cohérente d'aménagement, de développement, d'accueil et de promotion de la communauté de communes; - assurer la promotion et la mise en valeur des richesses économiques, touristiques,

paysagères et patrimoniales du territoire communautaire et des produits locaux; - être un équipement structurant que l'on ne retrouve pas dans la majorité des communes de la communauté de communes **ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INTERESSANT L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE:** - information, communication et promotion du territoire et de l'activité économique de la communauté, de son attractivités et de ses entreprises. - Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). - Suivi et animation de procédures et d'outils opérationnels de soutien au développement et à la restructuration du commerce et à l'artisanat d'intérêt communautaire: Sont d'intérêt communautaire, les procédures et outils qui concernent au moins trois communes membres de la communauté de communes. Mise en oeuvre et/ou gestion avec l'ensemble des acteurs concernés des dispositifs contractuels de développement économique.

Développement et aménagement social et culturel

- Etablissements scolaires

Collèges d'Epernay: remboursement des emprunts contractés dans le cadre du SYVOSER pour le compte de la commune de Cumières.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Urbanisme: - Création et gestion d'un service partagé "urbanisme-droit des sols" chargé, d'une part, des POS, des cartes communales et des PLU et, d'autre part, de l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création, réalisation et gestion de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les ZAC dont la Communauté de communes maîtrise le foncier et qui réunissent au moins un des deux critères suivants: - les ZAC s'inscrivant spatialement sur le territoire de deux communes au moins; - les ZAC dont la SHON est à plus de 80% à vocation économique ou touristique, même située sur le territoire d'une seule commune.

- Constitution de réserves foncières

Constitution et gestion de réserves foncières en lien avec les compétences et les projets de la communauté de communes.

- Organisation des transports urbains

Transports collectifs: Autorité organisatrice en matière de transports en commun au sens de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs (JORF du 31 décembre 1982) dite LOTI.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création et gestion d'un service partagé "voirie" chargé d'élaborer des projets de voiries communales et d'en suivre les travaux.

Développement touristique

- Tourisme

Etude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités économiques (zae) industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, toutes les zones créées à compter du 1er janvier 2007 dans la mesure où la communauté de communes maîtrise le foncier. Actions de développement touristique. Etude, réalisation, animation, promotion et entretien d'équipements ou d'aménagements collectifs d'intérêt communautaire et/ou de sentiers et circuits à thème d'intérêt communautaire: création, entretien (débroussaillage et élagage) et signalisation. Sont d'intérêt communautaire, les équipements, les sentiers, les circuits à thème qui réunissent au moins deux des critères suivants: - participer au développement ou à la promotion d'un équipement ou d'un site communautaires; - contribuer à l'amélioration de l'accueil et/ou à l'animation touristique au sein de la communauté; - être un aménagement que l'on ne retrouve pas dans la majorité des communes de la communauté de communes; - développer et diffuser une identité commune aux communes membres de la communauté de communes.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Opérations en matière d'amélioration de l'habitat ou de travaux de réhabilitation de logements d'intérêt communautaire: Sont d'intérêt communautaire, les opérations et travaux qui concernent au moins trois communes membres de la communauté de communes.

Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Elaboration, révision, suivi et animation de la Charte de Pays.</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Centre de secours d'Epernay: remboursement de l'emprunt contracté dans le cadre du SYMCOPA pour le compte des communes d'Avize, Cramant, Cuis, Cumières, Flavigny et les Istres et Bury.</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Création, aménagement et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage: itinérants et grands rassemblements.</i>
- Autres <i>Personnes âgées: conduite d'études d'intérêt communautaire en matière de gérontologie. Sont d'intérêt communautaire, les études qui concernent au moins trois communes membres de la communauté de communes.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
51	Syndicat mixte de valorisation des ordures ménagères (SYVALOM) (255102592)	SM ouvert	3 390
51	Syndicat mixte des eaux de Bisseuil (SYMEB) (255102022)	SM fermé	13 884
51	Syndicat mixte scolaire d'Epernay et sa région (255102204)	SM fermé	9 258
51	Syndicat mixte du SCOT d'Epernay et sa région (255102352)	SM fermé	854
51	Syndicat mixte des communes de premier appel (SYMCOPA) (255102642)	SM fermé	3 327

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)